



LABELLISATION OECI

INSTITUT UNIVERSITAIRE DU CANCER HENRI-MONDOR

Présentation en conseil d'administration de l'UFR de médecine (UPEC)
Pr Christophe TOURNIGAND

15 décembre
2025

L'ACCREDITATION OECI

OECI – Organisation Européenne des Instituts du Cancer

157 centres ou associations membres de l'OECI, en Europe et dans certains autres pays.

94 centres accrédités ou en cours d'accréditation, dont en France :

- ✓ les CLCC,
- ✓ le CHU de Toulouse,
- ✓ APHP Nord, APHP Centre, APHP Sorbonne,...



Pourquoi se lancer dans cette démarche ?



Un objectif inscrit dans le Plan Cancer AP-HP, avec une volonté de l'AP-HP de devenir un réseau de centres labellisés.



Obtenir une meilleure visibilité sur le territoire et à l'échelle nationale auprès des professionnels et des tutelles.



Une démarche qualité incontournable, qui devient de plus en plus présente sur le plan de la cancérologie.



Une harmonisation des pratiques à l'échelle européenne et une reconnaissance du niveau en place au sein du GHU.



La préparation d'une accréditation de la communauté européenne à venir.

APERÇU DE LA MÉTHODOLOGIE

Pour se préparer à la labellisation, un premier travail conséquent en interne est nécessaire.

Pour cela, la méthodologie retenue comprend 3 phases :

1. **Audit et mise en œuvre d'un plan d'action**

2. **11** mois (fév. – déc. 2025)
Démarche de labellisation OECl

Uniquement en interne

3. **12** mois (2026)
Suivi du projet par l'OECl

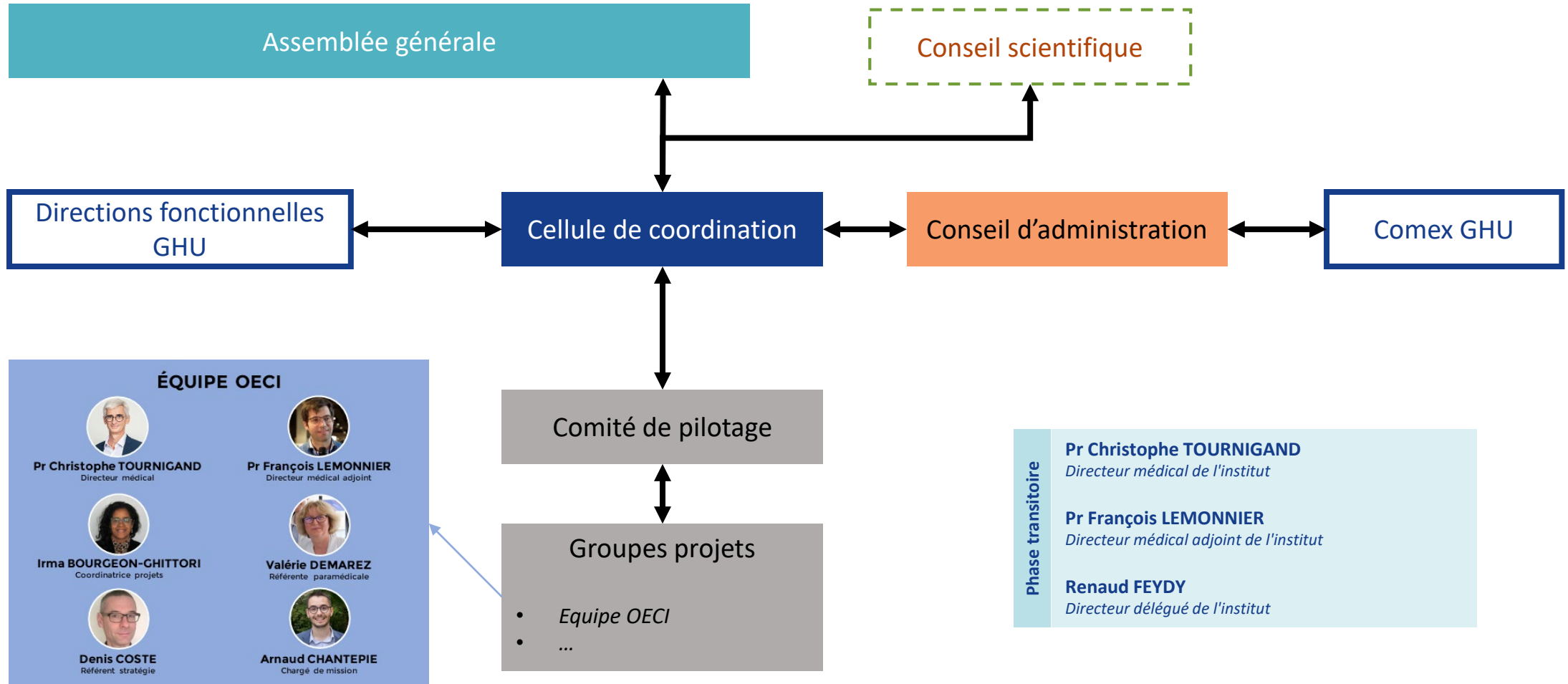
Selon la démarche OECl

12 mois (2027)

Imposé par l'OECl

**Première étape majeure – Création de
l'Institut Universitaire du Cancer Henri-Mondor (IUC HM)**

FONCTIONNEMENT DE L'IUC HENRI-MONDOR



CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPOSITION

Les différents membres ci-dessous peuvent choisir d'être représentés

- Directeur médical de l'Institut
- Directeur médical adjoint de l'Institut
- Directeur administratif de l'Institut
- Direction du GHU
- **Directeur de l'UFR de médecine de l'UPEC**
- Président de la CMEL
- Directeur des usagers, risques, crises et qualité
- **Directeur de l'IMRB**
- Directeur médical du DMU Cancer et Spécialité
- Cadre paramédical du DMU Cancer et Spécialités
- Directeur médical du DMU Care
- Directeur médical du DMU Médecine
- Directeur médical du DMU Biologie / Pathologie
- Directeur médical du DMU SAPHIRE
- Directeur médical du DMU Fixit

COMPÉTENCES

- ✓ Définir, orienter et valider les grandes lignes stratégiques, médicales et scientifiques de l'IUC.
- ✓ Veiller à la cohérence des orientations avec le projet médical du GHU et les missions fondatrices de l'Institut.
- ✓ S'assurer du respect des référentiels et standards, notamment INCa et OECl.
- ✓ Analyser et approuver chaque année le rapport d'activité et le bilan moral de l'Institut.

FONCTIONNEMENT

- Il se réunit **1 fois par an au minimum sur invitation du directeur médical**
- L'ordre du jour est arrêté par la cellule de coordination
- Un PV est rédigé à l'issue et transmis à l'ensemble des membres du CA ainsi qu'au directeur du GHU, président de CMEL et directeur de l'UFR de médecine.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Membres du CA

dont les 6 directeurs de DMU concernés et le PCMEL

Représentants médicaux

Cancer et spécialités

- **Oncologie**
- **Hématologie lymphoïde**
- **Hématologie myéloïde**
- **Onco-radiothérapie**
- **UDSPI**
- Gastro-entérologie
- Hépatologie
- CALIPSSO
- **3C**
- **SMR oncologique**
- **SMR hématologique**
- SMR digestif

Biologie / Pathologie

- **Anatomie et cytologie pathologiques**
- **Immuno-hématologie biologique**
- Plateforme de ressources biologiques

Psychiatrie

Care

- Chirurgie digestive
- Chirurgie plastique
- Chirurgie urologique
- Neurochirurgie
- Réanimation chirurgicale

Médecine

- Dermatologie
- Médecine gériatrique
- Réanimation médicale
- Urgences

Fixit

- Imagerie médicale
- Neuroradiologie interventionnelle
- Médecine nucléaire

SAPHIRE

- Pharmacie

Gériatrie

Représentants paramédicaux

- CALIPSSO
- CP DMU Care
- CP DMU Médecin
- CP DMU Biologie / Pathologie
- CP DMU SAPHIRE
- CP DMU Fixit

Représentants administratifs

Sans pouvoir de vote

- CA des DMU concernés
- Responsable expérience patient
- DAF
- DAM
- DRH
- DSAP
- DITIME
- Communication

Représentants des patients

FOCUS UNIVERSITAIRE

CRITÈRES QUALITATIFS

- Plan de stratégie en recherche oncologique
- Structure organisationnelle de la recherche
- Moyens alloués à la recherche
- Visites externes périodiques du site
- Collaboration scientifique
- Interaction et intégration scientifique
- Rayonnement scientifique
- Développement des talents de recherche
- Subventions
- Prévention, détection et gestion des manquements à l'intégrité scientifique
- Propriété intellectuelle et innovation
- Organisation de la recherche clinique
- Promotion de la recherche clinique
- Plateforme de ressources biologiques

CRITÈRES QUANTITATIFS

- Financement de la recherche
- Groupes de recherche
- Structures de recherche
- Résultats de recherche
 - Innovation sur les 5 dernières années (nombre de patients)
 - Publications revues par les pairs
- Activité de recherche clinique
 - Essais cliniques
 - Unité d'essais cliniques certifiée
 - Unité d'essais cliniques
- RH dans la recherche en cancérologie
- Bio banque

ETAT DES LIEUX DE LA RECHERCHE

CARTOGRAPHIE DES STRUCTURES DE RECHERCHE

- LOCALES
- AP-HP
- ACADÉMIQUES
- PARTENARIATS

»» CLINIQUE

»» TRANSLATIONNELLE

»» FONDAMENTALE

PROJETS DE RECHERCHE EN CANCÉROLOGIE

11 PROJETS EN 2024 EN PROMOTION INTERNE

4 PROJETS EN 2025

- ✓ ONCONNECTSAFE , C. TOURNIGAND
- ✓ PL BIO ATLAS, F. LEMONNIER
- ✓ MAXIPATH , J. CALDERARO
- ✓ PASSAGE (AAP DATAE) , E. AUDUREAU

IDENTIFICATION DES PUBLICATIONS EN CANCÉROLOGIE

146 PUBLICATIONS

42 AVEC UN IF ENTRE 5 ET 10

36 AVEC UN IF > 10



LABELLISATION OECI

IUC HENRI-MONDOR

Pr Christophe TOURNIGAND
Directeur médical

Pr François LEMONNIER
Directeur médical adjoint

Irma BOURGEON-GHITTORI
Cheffe de projet

Arnaud Chantepie
Chef de projet

15 décembre
2025

Département Universitaire de Simulation et Santé Numérique

Guillaume Carteaux

Humaine

Patient standardisé
Jeux de rôle



Synthétique

Simulateurs
procéduraux



Simulateurs
patients



SIMULATION

Electronique

Environnement 3D
Jeux sérieux



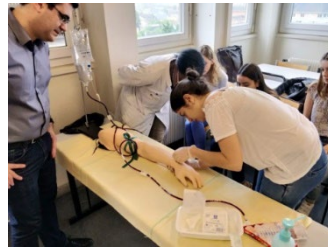
Réalité virtuelle /
augmentée



2^e cycle
études
médicales



3^e cycle
études
médicales,
DIU / DPC



Financements / AAP > 1 M€

Formation multi-
professionnelle

Modèle pédagogique: expertise locale

Enseignement théorique
dématérialisée

Simulation dématérialisée

Enseignement /
simulation de
proximité

Enseignement /
simulation de
proximité

Enseignement /
simulation de
proximité

Enseignement /
simulation de
proximité



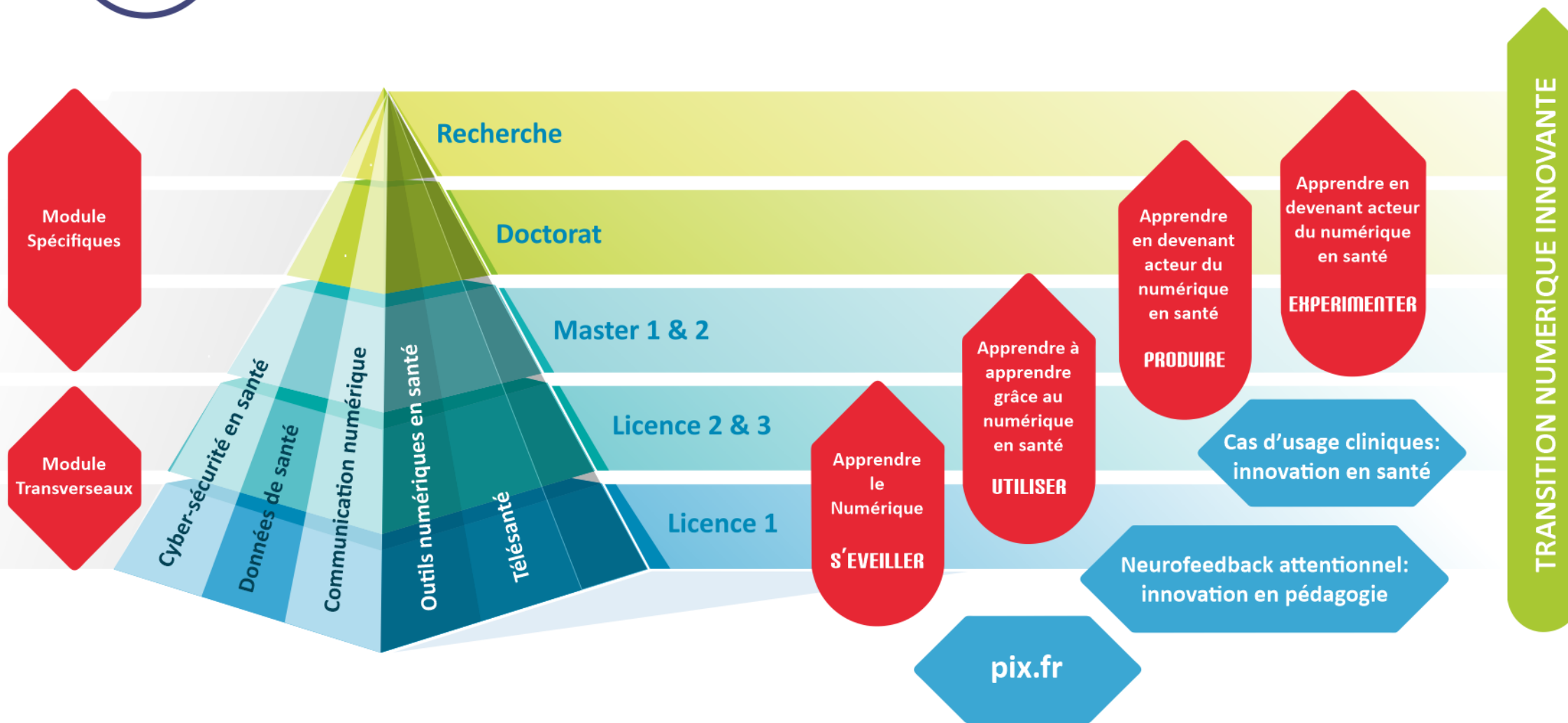
Simulation

- Nombreux projets sur le site (état des lieux à faire)
- Manque de coordination
- Besoin d'intégration réfléchie dans le curriculum du 2nd cycle
- Modèle économique
 - Partenariat
 - Ne pas se disperser dans les réponses aux AAP
 - Formations diplômantes / certifiantes



PEDAGOGIE EN SANTE NUMERIQUE A L'UPEC

DOMAINES



Objectifs et missions du DUSSN: Pédagogie

- Développer, coordonner et mutualiser les activités de simulation au sein de l'UFR de Santé, notamment sur les plateformes de simulation de l'UFR, en formation initiale pour les étudiants en médecine et les étudiants en santé et en formation continue.
- Promouvoir l'intégration des outils numériques dans l'enseignement (réalité virtuelle, environnements immersifs, plateformes numériques de formation, logiciels de simulation).
- Proposer et coordonner des formations certifiantes et qualifiantes en lien avec la simulation et la santé numérique.
- Développer des outils communs pour les instituts de formation paramédicaux partenaires.
- Accompagner et coordonner les activités d'enseignement par la simulation des Chefs de Cliniques Assistants et jeunes hospitalo-universitaires pour les étudiants en médecine.

Objectifs et missions du DUSSEN: Recherche et innovation

- Favoriser la recherche en simulation et en pédagogie numérique.
- Soutenir les candidatures à des appels à projets nationaux, européens et internationaux.
- Structurer des partenariats avec les acteurs publics et privés de l'innovation numérique et de la simulation.
- Valoriser et diffuser les travaux scientifiques produits dans le cadre des projets du département.

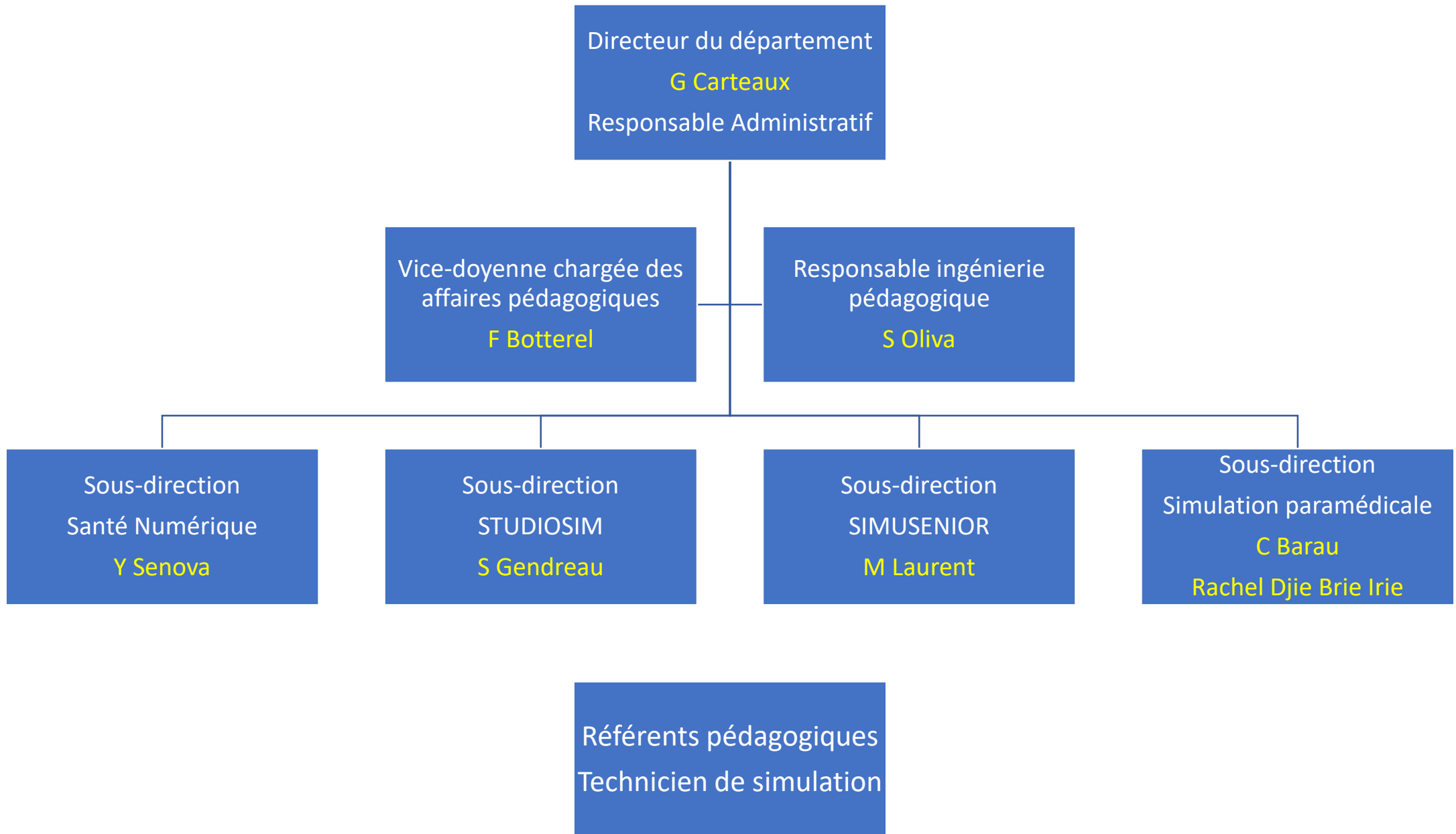
Objectifs et missions du DUSSEN: Stratégie et organisation

- Orienter les projets de simulation et santé numérique vers des priorités stratégiques définies par le Conseil du département.
- Recenser, centraliser et coordonner les initiatives.
- Assurer un rôle de veille et de prospective sur les innovations en pédagogie et technologies de santé et les appels d'offre correspondants.
- Générer des ressources propres pour l'UFR grâce à la mise en place de formations et d'activités valorisables.

Organigramme

Conseil de département

Comité pédagogique



Conseil de département

- Définir les priorités pédagogiques, scientifiques et organisationnelles du département.
- Voter la sélection des projets à présenter aux appels à projets.
- Définir le budget annuel et suivre son exécution.
- Approuver la création de nouvelles formations et certifications.
- Valider les partenariats et conventions.
- Élaborer et réviser le règlement intérieur.

CONSEIL D'UFR

CONSEIL PLENIER du 16 octobre 2025

Modifications des statuts du Département de Médecine Générale

Vincent Renard
Département de Médecine Générale

Contexte

- Obsolescence des précédents statuts
 - Filière universitaire de MG
 - Enseignants titulaires universitaires
 - Réformes 2^e et 3^e cycles
 - Evolution de la MG et de la MG universitaire
- Fonctionnement du DUERMG en cohérence avec les statuts proposés
- Nécessité de sécuriser le cadre de ce fonctionnement

Réforme des statuts

- Département Universitaire d'Enseignement et de Recherche de Médecine Générale
- Statuts annexés aux statuts de l'UFR
- Discutés avec le Doyen
- Validés par la DAGJ de l'UPEC
- Adaptés au contexte actuel ... et à venir.

Pôles du DUERMG

- Pôle pédagogie/enseignement
- Pôle recherche
- Pôle stages
- Mode de Fonctionnement

Pôles du DUERMG

- Pôle pédagogie/enseignement
 - Le tutorat des étudiants de 3e cycle, qui structure leur D.E.S
 - L'enseignement et la formation pour le D.E.S
 - Les modalités d'évaluation, les propositions de validation des stages, des phases et du D.E.S
 - La formation et la pédagogie des étudiants de 2e cycle pour ce qui concerne la responsabilité du DUERMG
 - Les outils permettant le suivi et la dématérialisation ;
 - La réflexion et les innovations pédagogiques.

Pôles du DUERMG

- Pôle recherche
 - Les thèses d'exercice des étudiants de 3e cycle
 - La coordination des projets de recherches du DUERMG
 - La collaboration avec le Collège des généralistes enseignants de la faculté pour le réseau d'investigateurs
 - La formation à la recherche pour permettre la montée en compétence des directeurs de thèse et des coordinateurs de projet
 - La valorisation des travaux de recherche (48 publications des membres du DUERMG depuis 2021 dont 30 en 1er/dernier auteur)

Pôles du DUERMG

- Pôle stages
 - Suivi des cohortes d'étudiants (>400 en 3^e cycle au 02/11) et définition des besoins de formation ;
 - Constitution des lieux de stage accueillant les étudiants en stage de médecine générale
 - Proposition des agréments des maitres de stage (>180) et des services hospitaliers pour le 3^e cycle en lien avec la coordination du D.E.S d'IdF ;
 - Repérage des difficultés rencontrées par les étudiants ou les PAMSU et accompagnement individuel
 - Recrutement des PAMSU en lien avec le Collège des généralistes enseignants de la faculté *
 - Lien avec les services de l'UFR pour l'organisation des stages du 2^e cycle en médecine générale.

Instances du DUERMG

- Mode de Fonctionnement
 - Directeur et directeur adjoint
 - Directoire
 - Conseil de coordination
 - Comité d'interface avec les étudiants
 - Comité d'interface avec le Collège des enseignants

CONSEIL D'UFR

CONSEIL PLENIER du 16 octobre 2025

**Modifications des statuts du Département de
Médecine Générale**

VOTE

Mise à jour de la charte des stages et des gardes 2025-2026

Rapporteur : Florent Eymard

Conseil de faculté du 25 septembre 2025



Charte hospitalo-universitaire des stages et des gardes au sein de l'UFR de Santé de Créteil

- I - Préambule : contexte, droits et devoirs des étudiants du 1^{er} et du 2^{eme} cycles des études médicales.**
- II - Description des stages du 1^{er} cycle**
- III - Description des stages du deuxième cycle**
- IV - Modalités du choix des stages**
- V - Modalités des stages pour les étudiants en situation particulière
(Redoublement, école de l'UPEC, école de l'INSERM, retour de césure, stage hors site,
étudiants en provenance des DOM-TOM)**
- VI - Description et modalités des gardes**
- VII - Dispositions dérogatoires concernant les stages et les gardes**
- VIII - Congés annuels et congés sans solde**

Soins infirmiers

- 1° - Stage en-de soins infirmiers

Date : Entre juin et août après les résultats de l'examen classant de LSPS/L.AS disciplinaires et les admissions passerelles et-pour affectation en filière « médecine » et « odontologie ».

Avant le début de la deuxième année d'études, les étudiants admis dans les filières médecine et odontologie doivent obligatoirement effectuer, sous la conduite de cadres infirmiers, un stage d'initiation aux soins, non rémunéré, d'une durée de 4 semaines à temps complet (5 jours/semaine) et de manière continue dans un même établissement hospitalier conventionné avec la Faculté de Médecine-Santé de l'UPEC. **La validation de ce stage est obligatoire pour valider l'année de DFGSM2. Exceptionnellement, il peut être fait en DFGSM3 après décision du jury, mais dans tous les cas, il devra être obligatoirement fait pour le passage en DFASM1.**

AFGSU

- 3° - Formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU - niveau 2)

Durée : 7 heures

~~Par groupes de 18-20 étudiants~~

Validation : présence obligatoire à toute la formation (pas de distanciel), participation active et réalisation de l'ensemble des gestes et des prises en charge. Les étudiants doivent également réaliser une synthèse écrite sous forme d'algorithme de prise en charge de l'arrêt cardiaque dans le cadre d'une évaluation formative durant l'enseignement.

Il n'y a pas de session de rattrapage organisée. En cas d'absence justifiée, il revient aux responsables pédagogiques au jury de session 1 de décider d'un redoublement ou d'un passage en DFGSM3 avec dette, auquel cas l'étudiant devra réaliser sa formation avec la promotion de DFGSM2 l'année suivante.

L'attestation de participation (AFGSU) est **délivrée uniquement à la fin du parcours complet** (DFGSM2, DFGSM3 et DFASM1) et actuellement uniquement sur demande des étudiants dès lors qu'elle leur est nécessaire durant le 3^{ème} cycle.

Relation Médecin-Malade

- 4° - Stage de psychologie médicale (Séances de Relation Médecin-Malade)

Durée : ~~12~~6 séances de 2 heures en groupes restreints de 10 à 12 étudiants à la faculté de médecine durant la 2^{ème} période d'enseignement.

Evaluation : sur la présence, la remise d'un mémoire et son évaluation.

Astreintes samedi matin

- **4° - Présence des étudiants les samedis matin, dimanches et jours fériés**

Le samedi, 50% au maximum des externes peuvent être tenus d'assurer une présence de 9h à 13h sous l'encadrement des médecins du service. Le samedi après-midi ne sera pas travaillé.

Cette décision émane du service et est placée sous la responsabilité du chef de service.

Le samedi travaillé sera récupéré la semaine suivante par une demi-journée de stage en moins.

Dispense de garde

- **2° - Dispense de garde la veille des examens**

Les étudiants concernés sont dispensés de garde et de demi-garde les veilles des examens organisés par l'UFR (examens validant les modules, ECOS, EDN blancs facultaires) ainsi que ~~la~~ veille des EDN InterUFR, ~~les étudiants sont libérés de leur garde à minuit.~~

Validation des stages

DFASM 1 : validation sur 3 trimestres de septembre - mai

DFASM 2 : validation sur 4 trimestres : été DFASM1 + 3 trimestres septembre - juin DFASM2-

DFASM 3 : validation sur 1-3 trimestres :- (~~été fin DFASM2~~) ~~et~~ + 2 trimestres novembre – avril
DFASM3-

~~Durant le dernier stage de DFASM2, tout départ injustifié avant la fin du stage est susceptible d'entraîner une non-validation du stage et l'impossibilité de se présenter aux EDN.~~

Durant le dernier stage de DFASM2, tout départ injustifié avant la fin du stage est susceptible d'entraîner une non-validation du stage et donc de l'année de DFASM3.

Carnet de stages

- A) Stages hors médecine générale

La validation en fin de stage se fait sur la base de la grille de notation ci-dessous intégrant à la fois des critères d'assiduité, de comportement et d'implication en stage et une évaluation pratique et technique (cf grille ci-dessous). Cette grille sera remplie par le(s) responsable(s) des externes de chaque service sur le logiciel DIOSEL

Les responsables de stage doivent être informés et avoir validé les dates de congés au préalable.

Les périodes de congés doivent être obligatoirement :

- consignées dans le carnet de stage dématérialisé par le responsable du stage,
- déclarées auprès de l'administration.

Redoublement

En cas de redoublement, l'étudiant repasse le stage de sémiologie, ~~le stage de psychologie médicale~~ ainsi que le stage de pré-externat quel que soit les résultats obtenus l'année précédente ; la note obtenue aux stages n'étant plus conservée l'année de redoublement.

V - Modalités des stages pour les étudiants en situation particulière (Redoublement, école de l'UPEC, école de l'INSERM, retour de césure, stage hors site, étudiants en provenance des DOM-TOM)

ARTICLE 5 :

En cas de redoublement au cours du deuxième cycle quel qu'en soit le motif, les étudiants accomplissent à nouveau ~~douze mois de~~ ensemble des stages de l'année concernée. ~~incluant les congés annuels.~~

Stage hors site

Les DFASM1 sont prioritaires et le nombre d'étudiant(e)s affecté(e)s en stage hors site ne peut dépasser 15 % de chaque promotion (décision soumise à la décision de la Commission des stages hors site de l'UFR). Une première sélection des dossiers de DFASM1 recevables est effectuée sur la qualité de la lettre de motivation et du projet professionnel. Si besoin (si le nombre de demandes est plus important que le nombre de postes offerts) les candidats sont interclassés en fonction des notes théoriques et des notes de stages obtenues sur les années de DFGSM2 et DFGSM3.

~~Les étudiants souhaitant réaliser un stage hors site s'engagent à ne pas être en stage ambulatoire en médecine générale durant le trimestre d'été concerné (les étudiants postulants en DFASM1 devront avoir effectué le stage ambulatoire de médecine générale obligatoirement avant le trimestre d'été ; dans le cas contraire, leur départ en stage hors site sera refusé).~~

Congés menstruels

ARTICLE 10 : Congés menstruels

Toute étudiante peut bénéficier d'un congé menstruel de douze jours par année universitaire et deux jours par mois au maximum (CFVU du 10 juin 2024).

Pour en bénéficier, l'étudiante doit avoir préalablement obtenu une attestation annuelle (une par année universitaire) auprès d'un médecin qu'elle communiquera à son chef de service / responsable de stage ainsi qu'à la scolarité.

Le congé menstruel n'ayant pas encore fait l'objet de lois ou de directives, le dispositif mis en place est considéré comme expérimental pour l'année universitaire 2024-2025. Il sera susceptible de réajustements pour les années suivantes.

Agenda 25-26

- **Réflexion sur la réorganisation des stages:**
 - Etat des lieux de l'offre de stage dans les différentes spécialités++
 - Ouverture de terrains de stages sur le territoire
 - Modification des horaires de stages?
 - Intégration du Dr SAKHI Hamza à la CSG
- **Réflexion sur la réorganisation des gardes:**
 - Etat des lieux de l'offre de gardes en DFASM
 - Discuter de l'assouplissement de la règle « 1 stage avec garde sur 2 »
 - Discuter de la dissociation des affectations stages – gardes
 - Compléter en DFASM3 le quota de gardes si insuffisant

Règlement de l'accès aux filières médicales Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie (MMOP)

Année 2025-2026

Pour que la candidature à MMOP soit éligible :

Licence Sciences pour la Santé

- Validation en 1 an des 60 ECTS du niveau de licence.
- Validation de l'année en 1^e session.

L.AS disciplinaires

- Validation en 1 an des 60 ECTS du niveau de licence (selon les M3C de la composante d'inscription : compensation ou non, note seuil ou non...).
- Validation de l'année de licence en 1^e session.
- Validation intégrale de l'option santé.
- Moyenne générale à l'option santé $\geq 10/20$, avec au moins 10/20 à chaque UE de l'option sans compensation. Les UE passées l'année en cours doivent être validées en session 1.

Pour les L.AS disciplinaires :

Option à la carte

- Option à la carte sur les 3 années du 1^{er} cycle.

Principe de non intégration aux maquettes de licence

- Pas d'intégration en L2 ni L3.
- Intégration au semestre 2 de la L1 possible mais limitée (UE1 et/ou UE2, sur 4 UE au total) et non encouragée.

Planning d'accès aux UE de l'option

- Toutes les UE de l'option santé accessibles aux étudiant·es des L.AS disciplinaires tout au long des 3 années de Licence.
- Toutes les UE accessibles sur la plateforme de la Faculté de santé (Cristolink) dès le 1^{er} semestre de la 1^e année de licence.
- Pas de planning préétabli, ni hebdomadaire, ni semestriel, ni annuel.

⇒ Session 1 des examens en avril uniquement.

Groupe de parcours = groupe de candidates et candidats à MMOP pour un même contingent de places.

4 groupes

- Groupe 1 : 1^e année de la Licence Sciences pour la Santé,
- Groupe 2 : 1^e année des L.AS disciplinaires,
- Groupe 3 : 2^e et 3^e années de la Licence Sciences pour la Santé,
- Groupe 4 : 2^e et 3^e années des L.AS disciplinaires.

1^{er} groupe d'épreuves

Groupe de parcours 1 (LSPS1)

- Moyenne obtenue à l'année de licence au prorata des ECTS corrigé du poids de l'UE consacrée aux formations paramédicales (9 -> 6).

Groupes de parcours 2 et 4 (L.AS1 et L.AS2 et 3 disciplinaires)

- Toutes les candidatures éligibles doivent se présenter au second groupe d'épreuves orales (plus d'admission directe).

Groupe de parcours 3 (LSPS2 et 3)

- Moyenne obtenue lors de l'année de licence courante au prorata des coefficients (M3C et règlement MMOP) et le cas échéant des ECTS, hors l'UE d'ouverture et l'UE compétences transversales pour la LSPS2, et hors stage et l'UE compétences transversales pour la LSPS3.
- Application de la méthode de la variable centrée réduite.

2nd groupe d'épreuves (oraux)

Les étudiantes et étudiants admissibles au 2nd groupe d'épreuves passent les mêmes épreuves orales.

Pondération à 65% des résultats au 1^{er} groupe d'épreuves :

- Moyenne de l'année du classement MMOP pour les LSPS,
- Moyenne de l'option santé pour les L.AS disciplinaires.

Pondération à 35% des résultats au 2nd groupe d'épreuves.

www.u-pec.fr

Faculté de santé

Capacité d'accueil « accès MMOP » 2025-2026

Le nombre d'étudiant-es admis-es dans chaque filière de santé est déterminé en fonction de la capacité d'accueil de l'Université et des Universités et Ecoles partenaires en accord avec l'Agence Régionale de Santé.

Filière	<i>Numerus Apertus</i>
Médecine	230
Odontologie	16
Pharmacie	56
Maïeutique	10
<i>Total</i>	<i>312</i>

Répartition des places MMOP 2025-2026

Filière	LSPS1	L.AS1 disciplinaires	LSPS2/LSPS3	L.AS2/L.AS3 disciplinaires	PASSERELLE (Passerelle santé/U.E/hors U.E)
Médecine	115	10	77	10	12/2/4
Odontologie	10	0	5	1	Non concerné
Pharmacie	15	3	32	6	Non concerné
Maïeutique	3	2	3	2	Non concerné
TOTAL	143	15	117	19	18

LSPS = Licence Sciences Pour la Santé

L.AS = Licence Accès Santé

Places en filière kiné 2025-2026

Ecoles publiques	Places L1	Places L2	Places L3	Places LAS disciplinaires	Total
IUK	11	8	4	2	25
ENKRE	10	2	0	0	12
IFMK APHP	8	0	0	0	8
Ecoles privées	Places L1	Places L2	Places L3	Places LAS disciplinaires	Total
IFMK Assas	18	4	3	0	25
IFMK-EF Meaux	10	5	2	0	17
EKP	13	7	6	3	29
IFMK CEERRF	10	5	3	2	20
IFMK EFOM	7	2	1	0	10
IFMEM Saint-Michel	7	2	1	2	12
Total	94	35	20	9	158

Règlement de l'accès aux filières KEIR



Règlement d'accès à la filière kiné

Modalités d'accès distinctes de MMOP pour la LSPS depuis 2022 :

3 chances d'accès au total :

- LSPS1, LSPS2, LSPS3
- LAS1, LAS2, LAS3

Conditions d'admission :

- **LSPS** : validation de l'année de licence en 1^{ère} session et validation de l'UE paramédicale de LSPS1
- **LAS** : validation de l'année de licence en 1^{ère} session et validation de l'option santé (conditions similaires à MMOP mais pas d'épreuves orales)
- Classement par ordre de mérite sur les résultats licence pour LSPS – Admission en amphitheâtre de garnison
- Classement par ordre de mérite sur la moyenne de l'option santé pour LAS – Admission en amphitheâtre de garnison
- Candidature recevable l'année du redoublement, classée par ordre de mérite après les primants, dans la limite des places restantes.

La confirmation d'acceptation de l'admission vaut renonciation à la participation au second groupe d'épreuves d'admission aux filières médicales (épreuves orales)

Les étudiants qui se sont désistés au profit de la participation au second groupe d'épreuves d'admission aux filières médicales perdent le bénéfice de leur classement en filière kinésithérapie. Les places non pourvues pourront toutefois leur être de nouveau proposées, par ordre de classement.

Règlement d'accès à la filière ergo

Entrée en **1^{ère} année** à l'IFE à partir de la LSPS uniquement :

3 chances d'accès au total :

- LSPS1, LSPS2, LSPS3

Conditions d'admission :

- Validation de l'année de licence en 1^{ère} session et validation de l'UE paramédicale de LSPS1
- Classement par ordre de mérite – Admission sur décision du jury (Arnaud Le Labourier / Cynthia Engels)
- Candidature possible l'année du redoublement

La confirmation d'acceptation de l'admission vaut renonciation à la participation au second groupe d'épreuves d'admission aux filières médicales

Les étudiants qui se sont désistés au profit de la participation au second groupe d'épreuves d'admission aux filières médicales perdent le bénéfice de leur admission en filière ergothérapie

Règlement d'accès à la filière soins infirmiers

Entrée en 2^{ème} année dans les IFSI partenaires de l'UPEC à partir de la LSPS uniquement :

3 chances d'accès au total :

- LSPS1, LSPS2, LSPS3
- Deux sessions : été (rentrée en septembre) – automne (rentrée en février)

Conditions d'admission :

- Validation de l'année de licence (*en 1^{ère} session pour la passerelle d'été, possible en 2^{ème} session pour la passerelle d'automne*) et validation de l'UE paramédicale de LSPS1
- Classement par ordre de mérite – Admission sur décision du jury (Directeurs IFSI / Caroline Barau/Matthieu Gratacap)
- Candidature possible l'année du redoublement
- Vaccinations obligatoires +++ (stage !)

La confirmation d'acceptation de l'admission vaut renonciation à la participation au second groupe d'épreuves d'admission aux filières médicales

Les étudiants qui se sont désistés au profit de la participation au second groupe d'épreuves d'admission aux filières médicales perdent le bénéfice de leur admission en filière soins infirmiers

Règlement d'accès à la filière manip radio

Entrée en **2^{ème} année** dans l'IFMEM partenaire de l'UPEC à partir de la LSPS uniquement :

3 chances d'accès au total :

- LSPS1, LSPS2, LSPS3

Conditions d'admission :

- Validation de l'année de licence en 1^{ère} session et validation de l'UE paramédicale de LSPS1
- Classement par ordre de mérite – Admission sur décision du jury (M-F Doval / Franck Morice / Alain Luciani)
- Candidature possible l'année du redoublement
- Vaccinations obligatoires +++ (stage !)

La confirmation d'acceptation de l'admission vaut renonciation à la participation au second groupe d'épreuves d'admission aux filières médicales

Les étudiants qui se sont désistés au profit de la participation au second groupe d'épreuves d'admission aux filières médicales perdent le bénéfice de leur admission en filière électroradiologie médicale



**FACULTÉ
DE SANTÉ**

Conseil de gestion

**Règlement intérieur et projet
pédagogique**

**Institut Universitaire de
Kinésithérapie de
Fontainebleau**

1 Introduction

Points abordés

- Situation actuelle
- Projet pédagogique 2025-2030
- Modifications du Règlement intérieur
- Projets et perspectives

1. Situation actuelle

- **Agrément** régional pour 29 étudiants (+ 3 passerelles)
- **Intégration** fonctionnelle universitaire en cours depuis création (2020)
- **Financement** : RIDF et ressources propres (CFA, étudiant en financement personnel)
- **Points forts**: enseignants universitaires (médecins, non médecins), dynamique étudiante (petite promotion, diversité), environnement favorable (stages, enseignants cliniciens), UPEC (recrutement, services etc.)
- **Points faibles** : stabilité équipe pédagogique, hébergement IUT

2. Le projet pédagogique

- **5 axes :**

1. Environnement académique 2. pratique basée sur des informations 3. Bien être et suivi individuel 4. Evaluation des compétences et innovations pédagogiques 5. Ouverture de la formation (interprofessionnalité et mobilité à l'étranger)

- **L'étudiant au centre de la pédagogie :**

Accompagnement, tutorats, projets de groupe, implication dans la recherche, démarche réflexive et évaluative, suivi individuel.

- **Formation universitaire en santé :**

Nous recherchons la meilleure articulation entre pratique clinique et démarche scientifique

3. Règlement intérieur

- **Actualisation 2025 (Version 1)** du Règlement intérieur générique
- **Clarification des droits et obligations étudiants:** encadrement des absences, tenue vestimentaire, modalités d'évaluation (CSVU)
- **Harmonisation du règlement statutaire et du fonctionnement universitaire:** dispense d'enseignements, arrêt et mutation , Commission pédagogique d'examen des situations individuelles (redoublement, situation complexe)

4. Projets et perspectives

Projets de recherche et pédagogique

- Tutorat par des enseignants chercheurs: interventions complexes, douleurs, exosquelettes.
- ECOS : évaluer les acquis du groupe et piloter le changement éventuel
- Place du numérique

Projet Damesne

- Nouveaux locaux
- Possibilité d'espaces mutualisés avec d'autres formations en santé

Enseignements et accès aux études de kinésithérapie

- Mutualisation d'enseignements au sein d'une licence de réadaptation
- Développer une passerelle pour des entrées multiples en formation.

Remerciements



Conseil de gestion du 16 octobre 2025

Changement d'intitulé de parcours -type

Rapporteur
XXX



Offre Masters 2025-2026

Mention Santé

Mention Biologie - Santé

M1	One Health - <i>OH</i>	Recherche, Gestion de Projets et Pratiques Professionnelles en Ergothérapie - <i>RG3PE</i>	Santé - Parcours médical	Biologie-Santé - Parcours médical	Immunité, Infection, Immunothérapie - <i>3i</i>		Biothérapies Tissulaires Cellulaires et Géniques - <i>BTCCG</i>
	One Health - <i>OH</i>	Recherche, Gestion de Projets et Pratiques Professionnelles en Ergothérapie - <i>RG3PE</i>	<i>2 mentions 4 masters + 13 masters 2</i>		Immunité, Infection, Immunothérapie - <i>3i</i>		Biothérapies Tissulaires Cellulaires et Géniques - <i>BTCCG</i>
M2	Epidémiologie et Surveillance des Maladies Infectieuses Humaines et Animales - <i>ESMIHA</i>	Gestion des risques associés aux soins	Pratiques avancées en soins en Oncologie - <i>PAS-CAL</i>	Sciences chirurgicales	Immunologie	Bio-ingénierie pour la santé - <i>MBIOS</i>	Biologie, physiopathologie, pharmacologie du coeur et de la circulation - <i>BioCoeur</i>
	Recherche en santé publique	Médecine palliative : clinique, soins, pédagogie, management	Fins de vie et médecine palliative	Neurosciences du mouvement	Toxicologie, environnement, santé - <i>TES</i>		Biologie, physiopathologie, pharmacologie de la respiration et sommeil - <i>B2PRS</i>

Toxicologie Environnement Santé devient

→ **Toxicologie Exposome Santé**

Mieux rendre compte de toutes les situations d'exposition justifiant d'être prises en compte, tant dans le domaine des "**environnements**" **proprement dits** (environnement général, environnements professionnels, environnement domestique), que par rapport aux **fenêtres temporelles d'exposition** à prendre en compte par rapport aux effets sur la santé (exposition anténatale, pendant la grossesse, l'enfance, la vie adulte....)

La nouvelle dénomination a déjà été adoptée à Paris Cité, porteur principal, qui est en vague D et entre dans sa nouvelle offre de formation (2025-2029).



Appel d'offre inter-équipe 2026
Faculté de Santé-IMRB

Frédéric Relaix – Vice-doyen Recherche

Objectifs

- Favoriser les interactions inter-équipes de l'IMRB
- Favoriser les **nouvelles interactions**
- Promouvoir les **jeunes chercheurs**
- Promouvoir l'émergence de **projets de rupture**

Budget

IMRB : 30 000 € + Faculté de Santé: 30 000 €

- Début Mai 2025 => **retard** lancement AAP et résultats (Sept. 2025 vs Juin 2024)
- Les **lauréats AAP 2025** ont-ils tous reçu le financement (pas le cas pour au moins 2 équipes) ?

Candidatures

- 25 juin : 2 projets => 9 juillet : **11 projets**

Jury

- **6 membres** du COMASCI : P. Brucella , C. Colnot, O. Godin, M. Lunven, L. Segaux, V. Urbach (conflits si même groupe)
- Réuni le 10 Septembre 2025

Eligibilité et Cadrage

- Exclusion des Eq. extérieures à la fac de santé
- Projets Eq. - **Plateformes ?** (2 cette année)

Critères d'évaluation

- Qualité du projet clarté / Originalité / Faisabilité / Nouvelle collaboration
- Note sur 20

Candidatures

- 11 très bons projets
- 12 Equipes IMRB (Relaix 4, Cohen 3, Sahali 3, Pawlowsky 2) + 2 plateformes

N° projet	Titres	Porteur #1	Porteur #2	Classement
A	Spatial analysis of IL411 expression and its receptor Tmprss13: novel markers for analyzing the prognostic value of intratumoral senescent T cells in localized non-metastatic primary melanoma at diagnosis	Sidwell Bobe Rigade, IR (bioinformatique platform)	Flavia Castellano MCUPH (Eq Cohen)	14,71429
B	Decoding the implication of GPCRs in the desmoplastic response in pancreatic cancer	Emmanuel Dornier, Prof Junior (Eq Sahali)	Illaria Cascone, Prof (Eq Cohen)	2ex
C	Fight Your Depression: Boost Your Cilium	Ludovic Martin-Bouhours (Eq Relaix, Gr2)	Dr Malika El Yacoubi, CR (Eq Jamain)	4
D	Specific cytokine signature in sepsis-associated cardiac and skeletal muscle dysfunction	Armand MEKONTSO-DESSAP, PUPH (Eq LOUIS / MEKONTSO DESSAP)	Marianne GERVAIS-TAUREL, CRCN (Eq Relaix)	6
E	Early dynamic of the lung-associated mononuclear phagocyte system after cigarette smoke exposure	BOISSONNAS Alexandre, DR (Eq Boissonas)	Sophie Lanone, DR (Eq Lanone)	2ex
F	Molecular characterization and diagnosis of macrophages infiltrating the acini lumen in prostate cancer	JAMET Thibaud, PhD, 2e année (Eq vacherot)	CALDERARO Julien, PR (Eq PAWLITSKY)	14,92857
G	Modeling Zika Virus Persistence in Skeletal Muscle : Cellular Differentiation and Antiviral Strategies	SOFTIC Laurent , Post doc (Eq Pawlosky)	ROTINI Alessio, Post doc (Eq Relaix)	1
H	Hematopoietic stem cell transplant and kidney allograft transplantation from the same living donor in sickle cell disease recipient	MATIGNON Marie, Ph (Eq Cohen)	DE LUNA Gonzalo, Ph (Eq Levy)	15
I	Characterization of Senescence in Lupus Nephritis Using Multiplex Immunofluorescence	MOKTEFI Anissa, MCU-PH (Eq SAHALI)	CRICKX Etienne, CHUPH (Eq Pirenne)	5
J	Assessing the effect of carbon monoxide on pancreatic islets function during nutritional stress	Roberta FORESTI, Pr (Eq RELAIX (Group Motterlini-Foresti))	C. Luana PITASI, MCF (Eq ORTONNE (Group Topilko))	8
K	Discovery of new biomarker of renal injury induced by anti-VEGFR therapies and chemotherapies	HAMMA-KOURBALI YAMINA, Ass Pr (Eq Sahali)	GITON FRANK Head of the IMRB mass spectrometry platform (Eq Combadière)	7